

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC_07_132

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à PUY-DE-SERRE, en session ordinaire sous la
Titulaires : 38 Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 29 juin 2022

- Titulaires : 31
- Suppléants : 2

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Votants : 33

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BÉTEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. QUILLER Pascal, Délégué de la commune de Maillezais (donne pouvoir à Mme RINEAU Annie)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN Marie-Line)

EXCUSÉS :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

OBJET : REALISATION D'UN CABINET DE SANTE A VIX : ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DES LOTS N°1, N°4, N°8, N°9, N°11, N°12, N°13 ET N°14

Monsieur le Président rappelle que face à l'évolution des besoins de santé de la population et aux problèmes de démographie des professionnels médicaux, la Communauté de Communes a souhaité s'impliquer dans la mise en œuvre d'un projet de santé sur son territoire afin d'améliorer l'exercice professionnel et l'accès aux soins.

Ce projet vise à lutter contre la désertification médicale, en particulier de médecins généralistes.

Son élaboration a donné lieu à un partenariat avec l'ensemble des professionnels de santé du territoire et l'ARS des Pays de la Loire.

Ce projet comporte un volet santé porté par les professionnels de santé du territoire et formalisé dans le cadre d'une Charte de santé, et un volet immobilier porté par la Communauté de Communes avec la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire multi-sites à Benet et Maillezais, et la construction de cabinets médicaux dans les communes de Damvix, Nieul-sur-l'Autise, Saint-Hilaire-des-Loges et Vix.

Concernant le cabinet de Vix, il est proposé un projet d'extension et de rénovation d'un bâtiment situé Place du 08 mai 1945 à Vix (85770).

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes ;

Vu la délibération n°2020CC_12_222 du Conseil de Communauté approuvant le plan de financement de l'opération relative à la réalisation d'un cabinet de santé à Vix, et autorisant à solliciter une subvention de 241 337 € au titre du Contrat Vendée Territoires ;

Vu la décision du Bureau n°2021B_01_002 du 15 janvier 2021, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'agence d'architecture Thibault POCHON Architectes Associés de Fontenay le Comte ;

Vu la délibération n°2022CC_05_105 du Conseil de Communauté du 17 mai 2022 autorisant le lancement de la consultation pour faire le choix des entreprises en charge des travaux, en procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique ;

Considérant le projet de santé porté par la Communauté de Communes ;

Considérant l'estimation des travaux au stade DCE s'élevant à 488 700 € HT ;

Considérant que le marché est alloué de la manière suivante :

- ✚ Lot n°1 : Désamiantage - Déplombage
- ✚ Lot n°2 : Démolition – gros œuvre
- ✚ Lot n°3 : Couverture ardoise -zinguerie
- ✚ Lot n°4 : Etanchéité
- ✚ Lot n°5 : Enduits intérieurs et extérieurs
- ✚ Lot n°6 : Menuiseries extérieures bois
- ✚ Lot n°7 : Serrurerie - Métallerie
- ✚ Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois
- ✚ Lot n°9 : Cloisons -plafonds – isolation
- ✚ Lot n°10 Chappe – Carrelage - Faïence

- 📌 Lot n°11 : Revêtements de sols
- 📌 Lot n°12 : Peinture
- 📌 Lot n°13 : Ascenseur
- 📌 Lot n°14 : Electricité
- 📌 Lot n°15 : Plomberie – Chauffage – Ventilation

Considérant l'analyse de l'ensemble des offres effectuée conformément aux critères d'attribution définis dans le règlement de consultation ;

Considérant l'absence d'offres pour les lots n°2, n°5 et n°10 ;

Considérant que les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis à titre consultatif le 5 juillet 2022, proposent de retenir les soumissionnaires ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses comme suit :

Lots	Intitulés	Attributaires	Montant € HT	Variante ou option € HT
01	Désamiantage - Déplombage	NSDP 87220 FEYTITAT	14 000.00	
02	Démolition – gros œuvre	Infructueux absence d'offres		
03	Couverture ardoise - zinguerie	Négociation avec le candidat		
04	Etanchéité	VENDEE ETANCHEITE 85500 BEAUREPAIRE	5 443.76	
05	Enduits intérieurs et extérieurs	Infructueux absence d'offres		
06	Menuiseries extérieures bois	Négociation avec les 2 candidats		
07	Serrurerie - Métallerie	Négociation avec les 2 candidats		
08	Menuiseries intérieures bois	COUDRONNIERE SAS 85200 MERVENT	35 954.55	
09	Cloisons -plafonds - isolation	SARL BROSSET 85480 FOUGERE	39 741.97	7 930.86
10	Chappe – Carrelage - Faïence	Infructueux absence d'offres		
11	Revêtements de sols	GUILLEMET PEINTURE 85200 FONTENAY LE COMTE	3 230.67	
12	Peinture	GUILLEMET PEINTURE 85200 FONTENAY LE COMTE	8 705.90	
13	Ascenseur	ORONA OUEST NORD 35520 LA MEZIERE	19 600.00	
14	Electricité	COMIEC SERVICES 85570 PETOSSE	22 114.00	
15	Plomberie – Chauffage - Ventilation	Négociation avec les 2 candidats		
	TOTAL € HT		148 790.85	7 930.86

Variante : remplacement isolation minérale en cloisons et plafonds par de l'isolation biosourcée

Monsieur le Président demande au Conseil son autorisation :

- Pour retenir les offres des entreprises présentées ci-dessus, pour les lots n°1, 4, 8, 9, 11, 12, 13 et 14, pour la réalisation d'un cabinet de santé à Vix, et l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à ces marchés et procéder à leur notification,
- Pour engager des négociations avec les candidats ayant répondu aux lots n°3, 6, 7 et 15,
- Pour relancer une consultation pour les 3 lots infructueux.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité donne son accord :

- Pour retenir les offres des entreprises présentées ci-dessus, pour les lots n°1, 4, 8, 9, 11, 12, 13 et 14, pour la réalisation d'un cabinet de santé à Vix, et l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à ces marchés et procéder à leur notification.
- Pour engager des négociations avec les candidats ayant répondu aux lots n°3, 6, 7 et 15.
- Pour relancer une consultation pour les 3 lots infructueux (n°2, 5 et 10).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 5 juillet 2022

Le Président,

Michel BOSSARD



Le secrétaire de séance,

Stéphane GUILLON

